



RÈGLEMENT (UE) 2016/425 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL DU 9 MARS 2016

Déclaration de Conformité

1. Identifiant du produit

**Lunettes de protection ACTIVE GEAR® - modèle V910 -
Lunettes de protection résistantes aux chocs, à la poussière et
aux rayons UV.**

Poids : 180g

Matière : ABS haute résistance aux chocs

Couleur verre : NA

Emballage : 60 unités/carton



2. Coordonnées du fabricant

ACTIVE GEAR SA
Route de Chantemerle 58d
1763 Granges-Paccot
Switzerland

3. Déclaration de responsabilité

La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration

Identification des EPI permettant la traçabilité : **V910** avec la
marque Active Gear et les références :

V910 - Numéros de lot indiqués sur l'emballage/produit.

5. Déclaration de conformité

L'organisme notifié impliqué : **ECS European Certification
Service GmbH** Organisme notifié n° **1883**,
a effectué l'examen UE de type (Module B) et délivré le certificat
d'examen UE de type. **C3409.2ACTIVE GEAR**

6. Normes appliquées

Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées, y compris la date de la norme, ou à d'autres spécifications techniques

NORMES
EN 166:2001

NORMES DES VERRES
EN 166:2001 - 1 3 BT CE

MARQUAGE DES VERRES

CAT. II

7. Organisme notifié

Le cas échéant, l'organisme notifié impliqué :
ECS European Certification Service GmbH, Organisme notifié No. **1883**,
Hüttfeldstraße 50 73430 Aalen, Germany

Pierre-Alain CLÉMENT
Administrateur Active Gear SA
Granges-Paccot, 2026-06-10



ISO 9001:2015
ISO 14001:2015
ISO 45001:2018